

## **Recours aux circuits parallèles pour l'accès aux services agricoles dans la riziculture au Centre du Bénin**

**Roméo SOSSOU<sup>1\*</sup>, Léonard Cossi HINNOU<sup>2</sup> et Guirguissou MABOUDOU ALIDOU<sup>3</sup>**

<sup>1</sup> *Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB), Programme Analyse de la Politique Agricole (PAPA), Laboratoire d'Analyse et de Recherche Religions, Espaces et Développement (LARRED-FASHS) 01 BP 884, Cotonou, Bénin*

<sup>2</sup> *Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB), Laboratoire d'Analyse des Dynamiques Sociales et du Développement (LADYD - FSA), BP 112, Savè, Bénin*

<sup>3</sup> *Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB), Centre de Recherches Agricoles Nord-Est (CRA-Nord-Ouest), Laboratoire de Recherche sur l'Innovation pour le Développement Agricole (LRIDA), BP 545, Natitingou, Bénin*

(Reçu le 13 Avril 2022 ; Accepté le 20 Juin 2022)

---

\* Correspondance, courriel : [sossour25@gmail.com](mailto:sossour25@gmail.com)

### **Résumé**

L'objectif de cette étude est d'analyser les recours aux circuits parallèles pour l'accès aux services agricoles dans la riziculture au Centre du Bénin. Les données collectées, à l'aide d'un questionnaire auprès de 84 riziculteurs choisis aléatoirement, ont été soumises à l'analyse de contenu thématique appuyée des statistiques descriptives. La théorie de l'acteur stratégique a été utilisée pour identifier les stratégies des producteurs de riz afin d'atteindre leurs objectifs. Les résultats révèlent que, malgré le coût de revient élevé, les producteurs de riz sont satisfaits des services agricoles offerts à l'exception des équipements. Ainsi, le marché noir, les arrangements contractuels, l'usage de biens communs, le recours aux usuriers et le détournement constituent des circuits parallèles d'accès aux facteurs de production par les exploitants rizicoles. Ces résultats impliquent que les stratégies parallèles étudiées soient prises en considération dans l'offre des services aux exploitations agricoles aux services agricoles en vue d'un accroissement de la productivité et de leur revenu.

**Mots-clés :** *services agricoles, riz, satisfaction, logiques, stratégies d'accès.*

### **Abstract**

**Using parallel pathways to access agricultural services in rice production in Central Benin**

The objective of this study is to analyse rice farmers' strategies to access agricultural services in central Bénin. Data collected with questionnaires from 84 randomly selected rice farmers, were subjected to thematic content analysis supported by descriptive statistics. The theory of organized action was used to identify the rice farmers' strategies to achieve their goals. The findings reveal that despite the high cost, rice farmers are satisfied with the agricultural services offered, except for equipment. To obtain satisfaction, the black market,

contractual arrangements, use of commons properties, informal moneylenders and diversion are the parallel channels of access to services to agricultural services by rice farmers. Results provide practical implications for policy makers to integrate these parallel strategies to improve farmers access to the services in order to increase their productivity and income.

**Keywords :** *agricultural services, rice, satisfaction, logics, strategy of access.*

## 1. Introduction

Au Bénin, les exploitants agricoles font face aux contraintes liées à la faible application des techniques de production et l'accès limité au crédit et aux intrants [1, 2], d'une part, et l'insuffisance et/ou le mauvais état des infrastructures marchandes [3], d'autre part. Le riz considéré comme la plus dynamique des filières agricoles et la 3<sup>ème</sup> céréale en termes de production, après le maïs et le sorgho, n'échappe pas à ces contraintes [4]. En effet, le nombre de producteurs de riz est estimé pour le compte de la campagne agricole 2021-2022 à 75 908 pour une production totale de 519 667 tonnes soit un accroissement de 26,3 % par rapport à la campagne précédente [4]. De ce fait, la filière riz bénéficie de plusieurs interventions d'ordre matériel, institutionnel, social et organisationnel [5] visant à l'augmentation de la productivité. Cependant, la productivité résulte non seulement de la combinaison quantitative et qualitative de facteurs de production (intrants, terre, capital, équipements) mais aussi de l'efficacité avec laquelle ces facteurs sont utilisés [6]. Bien que plusieurs études récentes sur la problématique des services agricoles se soient intéressées à leur approvisionnement [7 - 12], elles ne permettent pas de comprendre clairement les stratégies mobilisées par les acteurs pour y accéder. En outre, au-delà des intrants, l'exploitation agricole dépend aussi de manière critique, de l'environnement institutionnel dans lequel ces intrants se délivrent [5]. Du fait des réformes relatives à l'offre du conseil agricole, les organisations de « type communautaire » (organisations paysannes) ainsi que les opérateurs privés sont désormais impliqués dans la fourniture de ces services qui étaient exclusivement délivrés par l'Etat [8]. Cette pluralité de fournisseurs de services agricoles (crédit, intrants chimiques, équipements et conseil agricole) facilite l'accès des exploitants engagés dans la production agricole [11]. Cependant, la production rizicole nationale est toujours inférieure aux besoins, à cause d'un faible accès aux intrants [1, 5]. Comme tout individu engagé dans l'action et devant faire face à la variabilité et la singularité des situations rencontrées, les agriculteurs ne sont pas uniquement des producteurs, mais ils ajustent en permanence leurs actions et leurs connaissances [12]. Dans une certaine mesure, nous pouvons décrire métaphoriquement la riziculture comme un jeu dans lequel les producteurs engagent des stratégies selon leurs ressources ou réseau social [5]. Ces stratégies sont des comportements "systématiquement et rationnellement" orientés vers une finalité particulière. En conséquence, dans ce marché d'offre et de la demande des services agricoles, l'action des exploitants agricoles est tournée explicitement vers l'accomplissement de certains objectifs [12, 13]. Ainsi la recherche vise à analyser les stratégies que mobilisent les producteurs de riz pour accéder aux services agricoles (crédit, engrais chimiques, conseil agricole, semences améliorées et équipements) au centre du Bénin.

## 2. Matériel et méthodes

### 2-1. Cadre de recherche et échantillonnage

L'étude a été conduite au centre du Bénin (*Figure 1*) qui constitue le deuxième grenier national du riz [4]. L'échantillonnage a été réalisé à deux niveaux. D'une part, la sélection des villages de production du riz dans



### 3. Résultats

#### 3-1. Trajectoire des services agricoles : de la demande à la satisfaction de l'offre !

La trajectoire simplifiée de l'accès aux services agricoles comprend cinq jalons à savoir le besoin, la demande, le service, l'utilisation et la satisfaction. L'expression des besoins en services agricoles est faite auprès des fournisseurs formels ou en recourant à des circuits informels. En situation d'obtention de leur demande, les riziculteurs en apprécient la qualité en termes de leur satisfaction. Les niveaux de besoin, de demande et d'obtention des services agricoles sont présentés dans le *Tableau 1*. Il en ressort que la quasi-totalité des producteurs du riz a exprimé le besoin des services agricoles et plus particulièrement les engrais chimiques. La tendance est la même quant à l'expression de la demande de ces services. En effet, au moins 80 % des producteurs enquêtés ont exprimé la demande des services agricoles dont ils avaient besoin. De même, plus de  $\frac{3}{4}$  des producteurs du riz ayant exprimé leur besoin en services agricoles, les ont obtenus. Cependant, l'accès aux équipements agricoles est très faible. 41 % seulement des producteurs du riz ayant exprimé des besoins en équipements en ont obtenus. La proximité géographique des fournisseurs, l'assurance d'obtenir ce qu'ils ont besoin (en quantité, en qualité et en temps voulu) et surtout la perception du coût des services sont les raisons avancées par les riziculteurs pour justifier l'expression ou non de la demande en dépit du besoin.

**Tableau 1 : Accès des producteurs de riz (en %) aux services agricoles**

Services agricoles	Situation de besoin	Expression de la demande	Obtention du service
Crédit agricole	97	80	90
Semences	98	96	97
Intrants chimiques	100	98	92
Conseils agricoles	97	88	97
Équipements	98	87	41

#### 3-2. Perceptions des riziculteurs du coût des services agricoles

Les perceptions des riziculteurs du coût d'accès aux services agricoles sont présentées dans le *Tableau 2*. En moyenne, 58 % des producteurs du riz n'ayant pas accès au crédit estiment que le coût de son accès est trop cher contre 66 % des bénéficiaires de crédit agricole qui ont apprécié positivement le coût d'accès. En ce qui concerne les semences, 45 % des répondants ayant accès indiquent que le coût d'accès est abordable. Par contre, parmi ceux qui trouvent que les semences sont trop chères, 67 % n'ont pas accès contre 43 % ayant accès. Aussi, près de 66 % des producteurs de riz n'ayant pas accès aux engrais chimiques, estiment-ils que cela coûte trop cher alors que 66 % de ceux qui ont accès affirment que le coût est abordable. Le conseil agricole n'étant pas encore payant au Bénin, 74 % des producteurs ayant accès affirment que ce service est relativement moins cher. Cet avis est partagé par 47 % de ceux qui n'ont pas accès au conseil agricole. Néanmoins, près de 32 % des riziculteurs n'ayant pas accès au conseil agricole estiment que ce service est très cher. Enfin, 67 % des producteurs enquêtés n'ayant pas accès aux équipements de production déclarent que les équipements agricoles sont très chers. Les producteurs du riz ayant accès aux équipements (40 %) ont la même perception du coût.

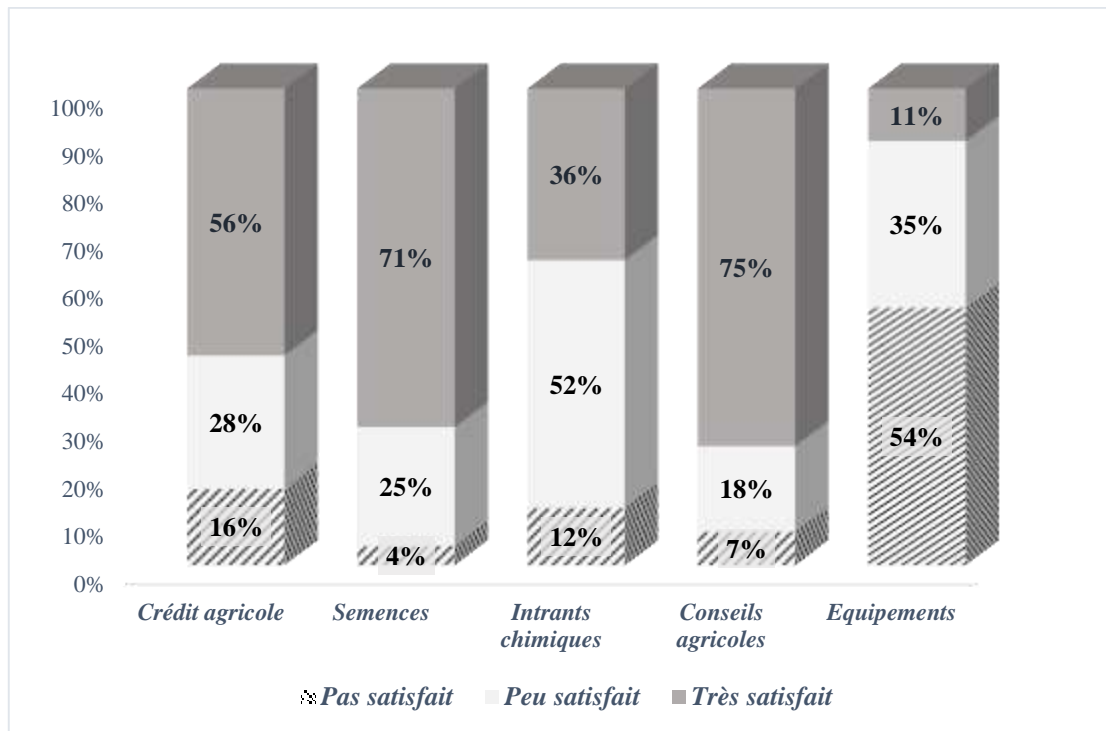
**Tableau 2 : Appréciation des riziculteurs (%) sur le coût des services agricoles**

Services	Coût du service	Accessibilité (en %)		Khi-deux de Pearson
		Non accessible	Accessible	
Crédit	Relativement moins cher	5,26	16,13	7,976**
	Abordable	36,84	64,52	
	Trop cher	57,90	19,35	
Semences	Relativement moins cher	11,04	12,20	1,879
	Abordable	22,08	44,90	
	Trop cher	66,88	42,90	
Engrais chimiques	Relativement moins cher	3,09	3,80	7,098**
	Abordable	31,21	65,40	
	Trop cher	65,70	30,80	
Conseils agricoles	Relativement moins cher	47,45	73,61	7,18*
	Abordable	21,02	18,44	
	Trop cher	31,53	7,95	
Equipements de productions	Relativement moins cher	12,22	39,78	2,953
	Abordable	18,39	20,43	
	Trop cher	69,38	39,78	

\*\* Significatif au seuil de 5 % ( $p < 0,05$ ) \* Significatif au seuil de 10 % ( $p < 0,1$ )

### 3-3. Niveau de satisfaction des riziculteurs en lien avec la qualité des services

Le degré de satisfaction des producteurs de riz de la qualité des services auxquels ils ont accès est présenté dans la **Figure 2**. Il en ressort dans l'ensemble que plus de la moitié des producteurs de riz enquêtés sont très satisfaits de la qualité du service en lien avec crédit agricole. Pour ce qui concerne les semences, sept producteurs sur dix ayant accès ont avoué être très satisfaits de la qualité de l'offre. Toutefois, le quart des répondants affirme être peu satisfait de la qualité des semences offertes. Quant aux intrants chimiques, 12 % des riziculteurs ont déclaré ne pas être du tout satisfait de la qualité de ce service contre 36 % de ceux qui ont accès qui estiment en être très satisfaits. Par ailleurs, presque 75 % des riziculteurs qui ont accès au conseil agricole sont très satisfaits de la qualité du service. Mais, 18 % des riziculteurs ayant accès au conseil agricole sont peu satisfaits. Egalement, les résultats ont montré que 54 % des riziculteurs ne sont pas du tout satisfaits des équipements agricoles.



**Figure 2 : Degré de satisfaction des riziculteurs par rapport aux services agricoles**

### 3-4. Stratégies d'accès aux services agricoles : l'informel comme une norme ?

La perception des riziculteurs du coût d'accès aux services agricoles détermine les stratégies développées pour accéder aux services. Sept (07) mesures catégorielles ont permis de décrire les comportements des producteurs du riz pour l'obtention des services agricoles. Il s'agit de l'imitation, l'arrangement contractuel, l'utilisation du bien commun (public), l'emprunt informel et le troc, le partage des ressources du ménage agricole, le marché noir et l'usage détourné.

#### 3-4-1. L'imitation

Face à l'inaccessibilité du conseil agricole par certains producteurs, des restitutions sont organisées par leurs pairs ayant participé aux activités avec les agents de vulgarisation. L'appropriation des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) par ceux qui n'ont pas accès au conseil agricole de façon formelle se fait par le contact répété avec des bénéficiaires du conseil agricole d'une part, et l'application à travers un mimétisme des pratiques des autres producteurs de riz environnants, d'autre part. Une autre forme d'imitation est la répétition des pratiques héritées ou observées auprès des aînés. Basée sur les perceptions des riziculteurs du potentiel du matériel végétal et dans une logique de préservation et de transfert de patrimoine d'une génération à une autre, les mêmes variétés de semences et outils agricoles sont utilisés pendant des décennies. En effet, il est observé que des producteurs de riz réservent une partie de leur récolte précédente qu'ils utilisent comme semences pour la campagne suivante. Les raisons qu'ils avancent est que la semence améliorée ou certifiée (disponible uniquement auprès des semenciers agréés et dans les cellules communales de l'Agence Territoriale pour le Développement Agricole (ATDA) est chère sans aucune possibilité d'achat à crédit. Selon l'un d'eux : « j'avais acheté la semence certifiée il y a environ cinq ans. Quand j'ai vu que la production était bonne, à chaque saison, je fais des réserves de mes récoltes précédentes que j'utilise à nouveau comme semence » (H58, Savalou).

### **3-4-2. L'arrangement contractuel**

L'incapacité des acteurs rizicoles à rembourser les crédits obtenus due aux variabilités climatiques limite généralement leur accès à ce service auprès des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Ainsi, ils se tournent vers des tiers (amis, familles, ...) ou des pairs (commerçants, producteurs ou étuveuses) pour emprunter et pouvoir payer leur créance. Aussi, des caisses villageoises d'épargne et de crédits voire des organisations non-gouvernementales (ONG) sont-elles sollicitées pour le financement des activités avec possibilité de paiement en nature ou en espèce après la récolte. De plus, certains producteurs s'arrangent avec les commerçants et étuveuses pour avoir les intrants chimiques qu'ils remboursent en nature au moment de la récolte. « *ESOP (Entreprise de Services et d'Organisations de Producteurs) a donné des engrais aux producteurs dont il en est sûr. Il a donc choisi ceux en qui il a confiance dont j'en étais un. Après, il a pris la quantité de paddy qui équivaut aux coûts de l'engrais qu'ils nous ont donné.* » (F21, Bantè) L'autre stratégie d'accès aux semences par les riziculteurs est l'obtention de semences auprès des transformateurs (entreprises, ONG ou individuels) contre la vente d'une partie ou de la totalité de la production à la récolte. Ceci constitue une forme d'arrangement contractuel en vue de l'approvisionnement des matières premières de qualité. De plus, certaines ONG et ESOP livrent des semences améliorées aux producteurs. Ces derniers ont à leur tour l'obligation de céder la quantité de leur paddy récolté en fonction de la quantité de semence obtenue. Ce qui constitue un préfinancement de la production par la mise en place du crédit-intrants dont la semence.

### **3-4-3. L'utilisation du bien commun (public)**

L'utilisation des biens du groupe (association) est une stratégie des producteurs pour bénéficier des ressources matérielles. Ceci implique néanmoins une proximité relationnelle fondée sur l'appartenance à une Organisation Professionnelle Agricole. En d'autres termes, l'utilisation des équipements du groupe est subordonnée à la souscription des obligations associatives et une bonne relation avec les acteurs influents de l'organisation à défaut de l'être soi-même. Par ailleurs, les riziculteurs dans une logique de rationalité, s'associent pour déléguer quelqu'un pour participer aux formations. Ce dernier a donc pour obligation de faire une restitution aux autres membres mais aussi de l'appliquer afin que ces pairs s'en inspirent. Ceci constitue une sorte de collectivisation de la ressource immatérielle qu'est la connaissance. Aussi, face aux contraintes de production, certains producteurs sollicitent-ils le conseil agricole auprès des agents des cellules communales de l'Agence Territoriale pour le Développement Agricole (ATDA). Ces invitations sont des fois des initiatives des producteurs et dans de cas rares des initiatives des agents de vulgarisation. Ce service relevant d'une mission régaliennne, les agents sollicités n'attendent rien en retour mais des "*gestes de gratification*" peuvent leur être adressés.

### **3-4-4. L'emprunt informel et le troc**

Lorsque les producteurs n'obtiennent pas le service auprès des fournisseurs formels, ils font surtout recours aux usuriers. Il s'agit des fournisseurs de services parallèles qui exigent des conditions au-delà de la norme pour un service donné. Cette usure est pratiquée notamment sur le crédit agricole. Elle consiste à emprunter avec un taux d'intérêt largement au-delà du taux en vigueur dans le système formel. Concernant les équipements de production (le tracteur par exemple), le prix de location varie en moyenne de 25.000 FCFA à 30.000 FCFA par hectare dans la zone d'étude. Toutefois, des propriétaires de tracteurs pratiquent parfois des prix allant jusqu'à 40.000 FCFA. Face à la rareté et l'indisponibilité, ces riziculteurs sont contraints d'accepter cette condition afin de faire les opérations culturales dans le temps. Dans une certaine mesure, les intrants chimiques également sont obtenus dans les conditions similaires. Que cela soit pour le crédit, les équipements ou les intrants chimiques, la stratégie consiste à obtenir un service auprès d'un individu ou groupe d'individu d'une façon très souple mais avec un remboursement généralement plus important.



### **3-4-5. Le partage des ressources du ménage agricole**

Cette pratique qui consiste à se référer à son conjoint(e) pour obtenir de ressources financières en vue de s'approvisionner en facteurs de production contre une participation aux charges du ménage avec le profit généré. Le compromis relève d'un caractère oral et informel au sein du couple. De plus, l'époux met à la disposition de sa/ses conjointe(s) une portion de terre, les équipements et/ou les intrants chimiques pour la production du riz. La finalité de cette action est que la femme soit en mesure de contribuer efficacement aux charges du ménage.

### **3-4-6. Le marché noir**

Le système formel de délivrance des services d'intrants chimiques est composé des cellules communales des ATDA et des structures privées agréées par le ministère en charge de l'agriculture. Face à l'inaccessibilité des intrants chimiques (engrais ou des produits phytosanitaires) dans le système formel, les producteurs de riz recourent aux boutiquiers ou commandent les commerçants dans d'autres communes ou dans les pays voisins. Par ailleurs, les producteurs préfèrent s'approvisionner en semences dans les marchés ou auprès d'autres producteurs. Bien que n'ayant pas la certitude sur la provenance, ils apprécient la semence par rapport à son apparence. Ce qui compte aussi dans ce mode d'accès, c'est le coût qui est relativement faible. Ce circuit parallèle consiste tout simplement à obtenir des intrants chimiques ou des semences auprès d'acteurs non-désignés ou non-formels dans des conditions ne respectant pas les normes légales de conservation et/ou de distribution en vigueur.

### **3-4-7. L'usage détourné**

Dans un contexte où les producteurs de coton disposent d'un privilège pour l'offre des intrants chimiques, les producteurs du riz négocient clandestinement avec certains producteurs de coton pour acheter le surplus des intrants chimiques dont ils ont bénéficié. En effet, les producteurs de coton surévaluent leurs besoins (demandes) en intrants coton au niveau des cellules communales des ATDA afin d'utiliser ou vendre le surplus pour les besoins des cultures vivrières dont le riz. Dans une certaine mesure, cette pratique ne concerne pas uniquement les intrants chimiques mais également le crédit et les équipements. Elle consiste donc à surestimer sa prévision de production pour une culture priorisée par l'offreur du service pour en obtenir en surplus. Le détournement est donc une forme de transformation ou d'adaptation des conditions normales d'accès au service par les riziculteurs à leurs besoins.

## **4. Discussion**

### **4-1. Demande et obtention des services agricoles pour la riziculture**

L'accès aux intrants agricoles, au financement, au conseil agricole, aux équipements améliorés de production et aux semences de bonne qualité constituent des impératifs pour l'atteinte des objectifs des exploitants agricoles. L'analyse de la trajectoire de l'accès à ces services par les riziculteurs montre que ces derniers sont fortement dans le besoin et qu'ils l'expriment auprès des fournisseurs. Le crédit agricole est le service dont l'expression de la demande est la plus faible à cause des multiples contraintes pour les petits exploitants. En effet, la méconnaissance des spécificités du secteur agricole par les acteurs financiers, les coûts de transaction élevés pour les institutions financières, le manque de culture financière et de formation des bénéficiaires, le niveau parfois élevé des taux d'intérêt, les faibles garanties offertes par les exploitants agricoles exerçant



dans le secteur informel, les aléas climatiques constituent des freins à l'accès au financement agricole [17, 18]. Dans cette situation, le recours aux usuriers et l'emprunt gagé sur les récoltes futures comme mode d'accès au financement, aux équipements et aux intrants chimiques sont des formes de solutions pratiquées par les producteurs de riz pour faire face aux difficultés d'accès auprès des acteurs autorisés. Cette stratégie confirme les études qui ont révélés les solutions des petits exploitants agricoles en Afrique sub-saharienne dans l'accès au financement pour la production [2, 8]. Le service le plus difficile à obtenir par les riziculteurs concerne les équipements agricoles modernes [10]. L'offre des services d'équipements agricoles est insuffisante et non dirigée par les demandes. Les raisons évoquées par les riziculteurs sont principalement relatives aux barrières institutionnelles [5] à la qualité de leur réseau sociale ainsi qu'à l'adéquation des équipements à leurs besoins et spécificités [10]. Le coût des services agricoles fait partie intégrante de ces spécificités qui limite leur accès. Par ailleurs, l'accessibilité du crédit agricole, des engrais chimiques et du conseil agricole par les exploitants rizicoles est conditionnée significativement par le coût de ces services [18].

#### **4-2. Satisfaction des riziculteurs**

En ce qui concerne la satisfaction des riziculteurs à l'égard des services agricoles qui leur sont fournis, les résultats ont révélé que tous les services agricoles auxquels ils ont accès ne les satisfont pas. Un niveau de satisfaction plus élevé a été enregistré principalement au niveau du conseil agricole et des semences certifiées de riz. Il a été observé que les intrants chimiques et les équipements améliorés sont les services agricoles dont le niveau de satisfaction est plus faible. Des travaux précédents, il ressort également une satisfaction mitigée des producteurs sur la mécanisation des opérations de préparation du sol, de labour et de la lutte contre les ravageurs [10]. Les attentes des producteurs par rapport aux caractéristiques (capacité, temps de travail, durée de renouvellement etc.) des matériels et équipements utilisés justifient ce niveau de satisfaction. En ce qui concerne les intrants agricoles, les facteurs qui augmentent le niveau de satisfaction des agriculteurs au Bénin sont la facilité d'accès aux intrants, la réponse à la demande à la bonne date (disponibilité permanente) et la proximité des points de vente, l'accès aux intrants et équipements efficaces [1]. En somme, la satisfaction des producteurs de riz est fonction de l'efficacité, de la compatibilité des services avec leur système de production, de la confiance qu'ont ces producteurs dans la capacité des fournisseurs à résoudre leurs problèmes et de l'orientation des services sur les besoins réels des exploitants [2].

#### **4-3. Circuits d'accès aux services agricoles**

Pour satisfaire leurs besoins en services agricoles, les stratégies mobilisées par les producteurs du riz, face à la variabilité et la singularité des situations rencontrées, sont multiples [2]. En effet, les riziculteurs copient, s'inspirent, se renseignent, s'approprient et appliquent les pratiques agricoles qu'ils observent chez des pairs qui sont en contact avec les agents de vulgarisation bénéficiaires de conseils agricoles. Suivant leurs spécificités, les producteurs du riz modifient et adaptent la pratique à leur situation pour atteindre leur objectif de production. Ces derniers choisissent ou imitent une innovation, parce qu'ils la considèrent comme étant la plus cohérente avec leurs propres buts ou principes [19]. De plus, il y a imitation lorsque la pratique paraît plus intéressante que d'autres alternatives [20, 21]. L'agriculture contractuelle est également observée auprès des riziculteurs pour obtenir des services tels que le financement, les semences et les équipements. Se référant aux travaux récents sur le sujet [22], cette pratique consiste en un accord, écrit ou oral, entre un riziculteur et un fournisseur de ces services agricoles, prévoyant une ou plusieurs conditions de production et d'écoulement du riz. Ces conditions sont déterminantes pour la prise de décisions sur la production par le riziculteur. En outre, l'arrangement contractuel permet aux producteurs d'avoir accès aux facteurs de production [23, 24]. L'utilisation de biens appartenant au groupe est une mesure pour profiter ou tirer satisfaction privée d'une ressource collective. En effet, les équipements agricoles appartenant aux

organisations paysannes sont considérés comme des biens communs dont l'utilisation n'est pas conflictuelle et non exclusive [25]. Dans la réalité, les exploitants bénéficient de ces équipements du groupe selon des principes tels que l'appartenance, le dynamisme et surtout la proximité relationnelle avec le ou les acteurs influents à défaut d'être influent soi-même. Cette stratégie d'accès aux services et biens s'apparente à l'usage des « communs » ; c'est-à-dire des ressources collectives dont des acteurs interdépendants, qui peuvent être nombreux, tirent une satisfaction privée [26]. Au sein du ménage, cette stratégie se traduit par l'utilisation partagée des ressources du/de la conjoint(e). Trois différentes formules de redistribution des ressources financières existent au sein des ménages : le partage inconditionnel, les transferts comptables et la mise en commun limitée pour des objectifs communs [27]. Il s'agit donc dans le cas présent, d'une mise en commun limitée pour des objectifs communs puisque les extrants issus de l'utilisation de la ressource se doivent d'être investis dans le ménage [28]. Le marché noir est un circuit organisé par des acteurs en parallèle et qui ne respecte pas les dispositions légales en vigueur [29]. Il est apparenté à la contrebande puisque les restrictions réglementaires et fiscales sont contournées. Le marché noir est un mode alternatif d'accès aux services agricoles dans les situations où les voies formelles et autorisées sont obstruées. Les marchés noirs apparaissent comme une réponse aux restrictions que connaissent les riziculteurs dans l'accès aux intrants chimiques et plus précisément les engrais. Les exploitants riziocoles sont disposés à faire face aux risques découlant de leur action si les conditions d'obtention proposées par les circuits parallèles sont perçues moins contraignantes que celles proposées par le marché "formel" [29]. Enfin, le détournement consiste à utiliser les intrants destinés au coton pour produire le riz qui est considéré plus utile pour le ménage en terme de sécurité alimentaire que de revenu à court terme [30].

## 5. Conclusion

La présente recherche a analysé l'accessibilité aux services agricoles et a déduit que l'offre de services agricoles pour la production du riz dans la zone d'étude est un compromis entre l'économique et le social. Les résultats ont révélé que les services tangibles constitués des équipements, des intrants chimiques et du crédit agricole sont moins accessibles par les producteurs du riz. En réponse à cet accès limité aux services agricoles, les stratégies parallèles sont : le recours aux usuriers, les arrangements contractuels, le marché noir et le détournement. Il en résulte que les producteurs agissent pour améliorer leur production et leur revenu en fonction des marges de manœuvre dont ils disposent notamment dans l'accès des services agricoles. Les résultats de cette recherche impliquent que les décideurs, les fournisseurs de service agricole et les acteurs de la vulgarisation agricole doivent prendre en compte les mesures catégorielles adoptées par les exploitants agricoles pour l'accès aux services agricoles. Toutefois, nous suggérons que les stratégies alternatives d'accès aux services agricoles fassent l'objet d'études plus approfondies pour une réadaptation de la configuration de délivrance desdits services en vue d'une amélioration de la production du riz au Bénin.

## Références

- [1] - C. H. SOSSOU, E. E. M. HOUEDJOFONON, V. CODJO, D. M. NOUKPOZOUNKOU and N. R. A ADJOVI, "Agricultural services on the demand and supply for improving agricultural productivity in Benin". *Journal of Development and Agricultural Economics*, 13(3) (2021) 227 - 237
- [2] - S. M. SIMELANE, S. E. TERBLANCHE and M. T. MASARIRAMBI, "Collective action for access to inputs, finance, markets and extension for smallholder farmers in Eswatini". *South African Journal of Agricultural Extension*, 47 (2) (2019) 21 - 36

- [3] - M. A. HAILE and A. DACHITO, “ Rural Infrastructure and Smallholders Commercialization : Analysis of Crop Input Market from Jimma Zone, South-West Ethiopia”. *Journal of International Trade, Logistics and Law*, 6(2) (2020) 19 - 28
- [4] - Direction de la Statistique Agricole DSA, “Recensement National de l’Agriculture 2019, volume 2, principaux résultats du module de base” Cotonou (2021)
- [5] - L. C. HINNOU, R. L. MONGBO, J. KAMANDA and S. SANYANG, “Innovation platform and governance of local rice value chains in Benin: Between game of power and internal democracy?”. *Cogent Food & Agriculture*, 4(1) (2018) 1433346
- [6] - S. ALI, W. AHMAD, M. ISRAR, A. KHAN and S. A. SHAH, “Determinants of Rice Yield in Central Khyber Pakhtunkhwa, Pakistan”. *Sarhad Journal of Agriculture*, 38(1) (2022) <https://dx.doi.org/10.17582/journal.sja/2019/35.1.253.263>
- [7] - E. BLACKMORE, S. ALONSO and D. GRACE, “Legitimising informal markets : A case study of the dairy sector in Kenya”. IIED Briefing Paper. (2015) 4 p.
- [8] - C. H. SOSSOU, V. CODJO and E. M. HOUEDJOFONON, “Adequacy of Supply and Demand for Agricultural Finance in Benin: Analysis of Access and Satisfaction of Agricultural Producers with Financial Services”. *Journal of Agriculture and Environmental Sciences*, 9(2) (2020) 44 - 53
- [9] - G. M. A. NONVIDE, “Adoption of agricultural technologies among rice farmers in Benin”. *Review of Development Economics*, 25(4) (2021) 2372 - 2390
- [10] - C. L. HINNOU, E. A. R. OBOSSOU and N. R. A. ADJOVI, “ Understanding the mechanisms of access and management of agricultural machinery in Benin ”. *Scientific African*, (2022) e01121
- [11] - S. TRAORÉ, “ Farmer organizations and maize productivity in rural Burkina Faso: The effects of the diversion strategy on cotton input loans”. *Rev Dev Econ*. 2020; 00 (2020)1 - 17
- [12] - M. CROZIER and E. FRIEDBERG, “ *L’acteur et le système*”. Éditions du Seuil, Paris (2014)
- [13] - A. AROUNA, J. D. MICHLER and J. C. LOKOSSOU, “Contract farming and rural transformation: Evidence from a field experiment in Benin”. *Journal of development economics*, 151, (2021) 102626
- [14] - M. ANADON, “Les méthodes mixtes: implications pour la recherche «dite» qualitative”. *Recherches qualitatives*, 38(1) (2019) 105 - 123
- [15] - R. K. YIN, “ *Qualitative research from start to finish*”, 2<sup>nd</sup> edition, The Guildford Press, (2016) 417 p.
- [16] - P. PAILLE and A. MUCCHIELLI, “ *L’analyse qualitative en sciences humaines et sociales-5e éd*”. Armand Colin (2021) 488 p.
- [17] - A. BRULE-FRANÇOISE, B. FAIVRE-DUPAIGRE, B. FOUQUET, M. J. N. TAFFOREAU, C. ROZIERES and C. TORRE, “Le crédit à l’agriculture, un outil-clé du développement agricole”. *Techniques Financières et Développement*, (3), (2016) 35 - 52
- [18] - A. MAICHANOU and M. BOUKARI, “ Recours au crédit informel et déterminants de son remboursement au Niger ”. *Revue d’Economie Théorique et Appliquée* ISSN 1840(2018) 72 - 77
- [19] - E. ZOSSOU, S. GRAHAM-ACQUAH, J. MANFUL, S. D. VODOUHE and R. C. TOSSOU, Les petits exploitants agricoles à l’école inclusive : cas de l’apprentissage collectif par la vidéo et la radio sur la post-récolte du riz local au Bénin, *Int. J. Biol. Chem. Sci.* 15(4) (2021) 1678 - 1697
- [20] - Y. L. E. LOKO, C. D. S. J. GBEMAVO, G. DJEATIN, E. EWEDJE, A. OROBIYI, J. TOFFA, C. TCHAKPA, P. SEDAH and F. SABOT, Characterization of rice farming systems, production constraints and determinants of adoption of improved varieties by smallholder farmers of the Republic of Benin, scientific reports 12 (2022) 3959, <https://doi.org/10.1038/s41598-022-07946-2>
- [21] - Y. G. BAZIE, T. L. COTTY, E. M. D’HÔTEL, D. O. OUATTARA and A. SANOU, “ Pourquoi une relation positive entre taille des exploitations et productivité au Burkina Faso? ” *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (371) (2020) 37 - 58

- [22] - A. AROUNA, J. D. MICHLER and J. C. LOKOSSOU, "Contract farming and rural transformation: Evidence from a field experiment in Benin". *Journal of development economics*, 151, (2021) 102626
- [23] - E. A. GANDONOU, S. K CHOGOU, A. B. E. A. ADEGBIDI and A. E. K. FAFEH, "Contrats agricoles informels et performance de la production vivrière : cas du maïs au sud du Bénin". *Tropicultura* 37 (1) (2019) 264
- [24] - M. MAERTENS and K. V. VELDE, "Contract-farming in staple food chains: The case of rice in Benin". *World Development*, 95 (2017) 73 - 87
- [25] - O. A. OLOUNLADE, L. GU-CHENG, L. TRAORÉ and G. BIAOU, "Reputation effect of the moral hazard on contract farming market development : Game theory application on rice farmers in Benin". *African Journal of Agricultural Research*, 14(13) (2019) 666 - 671
- [26] - G. ALLAIRE, "L'ambivalence des communs". *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 10(1) (2019)
- [27] - D. ROY, "« Tout ce qui est à moi est à toi? ». Mise en commun des revenus et transferts d'argent dans le couple". *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, (45) (2005) 41 - 52
- [28] - H. KAZIANGA and Z. WAHHAJ, "Intra-household resource allocation and familial ties". *Journal of Development Economics*, 127 (2017) 109 - 132
- [29] - F. GRECARD, "La France du marché noir (1940-1949)". Paris, Ed. Payot, (2008) 351 p.
- [30] - R. R. BROOKS, "Black Markets and the Exchange Structure". *Law & Contemp. Probs.*, 83 (2020) 151